

S'il s'agissait d'imaginer un slogan promotionnel pour ce programme, je dirais à chaque PME: «Vous n'avez plus à venir demander de l'aide financière à Ottawa, nous irons vous la porter à demeure». Nous veillerons en effet à ce que nos petites et moyennes entreprises, qui sont de toute évidence la colonne vertébrale du développement économique dans notre pays, obtiennent leur juste part de tous les programmes qui, dans le passé, ont seulement été disponibles à la plupart des grandes entreprises dans les régions les plus développées.

Je veux aussi rendre témoignage à mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané), député de Matapédia-Matane, qui a été responsable du MEER pendant deux ans et demi avant que ce ministère ne se réorganise. De tous les ministres ayant dirigé ce ministère, et je les ai tous connus, il est, à ma connaissance, le premier qui ait vraiment cherché à s'attaquer à ce problème du développement régional d'une façon très concrète. Un grand nombre des dispositions de ce projet de loi sont le fruit de ses œuvres.

L'autre aspect de ce document, que nous n'avons pas encore abordé, est la restructuration industrielle. S'il y a un message qui m'a été clairement et fortement communiqué pendant les deux années et demie où je fus ministre du Commerce, au cours de mes pérégrinations dans 50 pays du monde, c'est qu'au cours de la présente décennie et jusqu'à la fin du siècle l'industrie canadienne aura à faire face à une concurrence de plus en plus serrée. En clair, cela veut dire pour chacun de nous, quel que soit son poste, que nos industries devront rester compétitives à l'échelle internationale. Il est certain que si elles ne le restent pas, elles ne survivront pas. Et si nous ne survivons pas, non seulement ne créerons-nous pas les nouveaux emplois qui sont nécessaires au Canada, mais nous n'arriverons pas non plus à conserver ceux que nous avons.

L'aspect du programme qui concerne la restructuration de l'industrie est tout aussi important que ce qui concerne la priorité accordée au développement régional. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il importe de sensibiliser chacune des régions à ce plan national. Même au cœur de la région industrielle du Canada il y a des entreprises qui ont besoin de l'aide financière du gouvernement pour lancer des programmes d'expansion, de modernisation ou d'innovation, en vue d'assurer leur compétitivité internationale. Je crois que c'est le député de Vancouver-Kingsway qui, l'autre jour à l'occasion de la deuxième lecture, a le mieux réussi à exprimer tout cela au nom de nous tous, ici à la Chambre. «Le contenu de ce projet de loi est presque trop beau pour être vrai», a-t-il dit. C'est vraiment là une des raisons, à mon avis, pour lesquelles nous ne l'avons pas étudié à fond, c'est-à-dire le fait que pour la première fois nous sommes vraiment en présence d'un plan au sujet duquel tous les membres du Parlement ont donné leur réaction.

J'accepte les modifications proposées par l'Opposition. A mon avis, nous ne devrions pas attendre ensemble de voir ce que donnera l'examen du programme à la fin de l'année. Je me

Développement industriel et régional—Loi

suis engagé hier auprès du Comité à lui soumettre tout changement qui serait apporté au Règlement. J'estime que plus étendue sera la collaboration dans ce domaine, et plus le programme sera efficace.

• (1200)

Enfin, si la presse n'a accordé aucune attention au programme, c'est sans doute la meilleure preuve que nous avons, en tant que parlementaires, fait quelque chose de constructif et de positif. C'est ce qui arrive, du moins, dans la plupart des cas. Si l'opposition avait fait obstruction au projet de loi ou essayé par tous les moyens d'en empêcher l'adoption, il aurait sans doute fait les manchettes de tous les journaux au pays ainsi que des bulletins d'information télévisés et radiodiffusés. Mais nous avons tous convenu de l'utilité d'un programme qui accorde une aide financière allant de 500 millions de dollars à 1 milliard de dollars par an aux industries manufacturière, touristique et de transformation, au secteur des services, ainsi qu'aux industries connexes. Si le programme n'a reçu aucune publicité, c'est sans doute parce que nous sommes sur la bonne voie.

Je tiens aussi à remercier mes collègues provinciaux. C'est la première fois que j'agis de la sorte, mais j'ai discuté de ce programme avec eux avant même de le présenter au cabinet. Je crois qu'ils ont joué un rôle très important dans l'élaboration du projet de loi.

A un moment où 1.5 million de Canadiens sont en chômage, je crois que tous les députés conviendront qu'un effort concerté est nécessaire pour renforcer nos industries. Aucun député, quelle que soit son allégeance politique, ne sera tranquille tant que nous n'aurons pas atteint le plein emploi.

Du temps où j'étais dans les affaires, les secteurs privé et public, c'est-à-dire le patronat, les syndicats ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux, collaboraient ensemble, dans un effort concerté. C'est grâce à cet effort que les exportations canadiennes ont pu sans cesse augmenter. Nous sommes l'un des seuls pays au monde à avoir réussi cet exploit au cours des deux ou trois dernières années pendant que sévissait la récession internationale.

Je suis convaincu que le patronat, les syndicats, le fédéral les provinces et les municipalités doivent étroitement collaborer pour assurer le succès de ce programme et résoudre les problèmes des disparités régionales et de la restructuration industrielle, ainsi que la création d'emplois. Je voudrais également remercier de leur collaboration tous les députés de la Chambre qui ont tous contribué à faire avancer ce dossier.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Corbin): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)